



Union SNUI – SUD Trésor Solidaires

80/82, rue de Montreuil • 75011 PARIS
Tél. 01.44.64.64.44 • Fax 01.43.48.96.16
www.snui.fr • Courriel : snui@snui.fr

Communiqué de presse

Lundi 22 mars 2010

Les agents des impôts et du trésor en grève le 23 mars

A mi-chemin des opérations de la fusion « impôts/trésor » (qui s'est engagée le 4 avril 2008 avec la création de la Direction générale des finances publiques) et alors que les salariés du secteur public et du secteur privé sont appelés à faire grève le 23 mars sur l'emploi, les conditions de travail et les retraites, l'Union SNUI SUD Trésor Solidaires et 5 autres organisations de la DGFIP appellent les agents des impôts et du trésor à se mettre en grève le mardi 23 mars.

Cette journée prolonge les actions déjà menées fin 2009 et début 2010 à la DGFIP et les journées de grèves nationales (le 21 janvier dernier, dernière journée nationale en date, a montré une fois de plus qu'avec 30 % de grève, les agents de la DGFIP étaient durablement mobilisés).

Plus de 40 actions locales, dont 25 grèves, ont ainsi montré le ras le bol des agents de la DGFIP devant les suppressions d'emplois, la dégradation des conditions de travail, le « management » appliqué à la DGFIP, les orientations « fonction publique » telles que la loi sur la mobilité ou encore sur l'évolution des missions, elles ont révélé l'inquiétude des agents quant à leur avenir, elles ont enfin rendu leur revendications plus urgentes.

Le bilan de deux ans d'existence mérite d'être dressé : il montre que les suppressions d'emplois se sont accélérées (alors que le discours présidentiel avance un non remplacement sur deux départs à la retraite, à la DGFIP, seul un départ à la retraite sur trois est remplacé : 2 340 emplois ont été supprimés en 2008, 2 329 en 2009 et 2 569 en 2010), que les missions de la DGFIP ne sont pas assurées sur toutes les résidences, que le « management » est en décalage total avec la réalité du service public...

Alors que la charge de travail est en hausse (la lutte contre la fraude fiscale et le plan de relance, qui a sollicité tout particulièrement les agents et les services de la DGFIP, en constituent deux exemples éclairants), que la législation fiscale se complexifie et que les besoins des collectivités locales (en conseil par exemple) s'accroissent, le choix est de réduire la capacité d'action de la DGFIP et de modifier en profondeur le travail.

C'est pourquoi l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires avec les syndicats SNADGI-CGT et SNT-CGT, FODGFIP, CFDT-Finances Publiques, CFTC-DGFIP, et UNSA-DGFIP appelle les agents de la DGFIP à se mettre en grève le 23 mars :

- pour la défense et le renforcement des missions
- pour améliorer les conditions de vie au travail
- pour l'arrêt des suppressions d'emplois
- pour les rémunérations et les carrières
- pour les pensions.